

**Intervention sur le bordereau « Pacte d'accessibilité et Contrat d'action Publique Etat et Région »**

Madame la Préfète,

Monsieur le Président,

Mes chers collègues,

Avant de commencer mon propos permettez-moi d'avoir une pensée émue pour deux élus bretons trop tôt disparus. Je veux associer Corinne Erhel à la mémoire de François André.

En 2015, les Bretonnes et les Bretons ont choisi « La Bretagne avec Jean-Yves Le Drian ». Fort de ce projet, une majorité s'est constituée, riche de femmes et d'hommes venus d'horizons politiques et professionnels différents.

Depuis cinq ans, les engagements pris sont mis en œuvre avec énergie et efficacité, sous votre autorité, depuis 2017, monsieur le Président.

Qu'attendent nos concitoyens ? Que ce qui a été dit soit fait et que ce qui est fait soit évalué. C'est précisément le sens de ce bordereau que vous nous proposez, monsieur le Président.

C'est de bonne politique de faire l'évaluation de ce qui a été signé, de ce qui a été voté. Il n'est pas de bonnes politiques publiques si elles ne sont évaluées.

Je suis doublement fier, comme parlementaire et comme conseiller régional, de voir, de constater que l'Etat, madame la Préfète et la Région, cher Loïg, sont au rendez-vous des contrats écrits et des promesses tenues. Un an après la signature du Contrat d'action publique entre l'Etat et la Région Bretagne, un an après le Pacte d'accessibilité, partons donc du réel. Je ne prendrai qu'un élément du Pacte d'accessibilité et une mesure du Contrat d'action publique pour la Bretagne :

- Pour l'accessibilité, la mise à 2X2 voies de la RN 164 qui se poursuit à un rythme sans précédent, avec plus de 40 M€ par an de travaux. Permettez-

moi d'avoir une pensée émue pour Jean Hourmant qui nous a quittés en septembre dernier. Maire de Plonevez du Faou de 1971 à 1995, mais encore conseiller général, régional, véritable figure politique, qui n'aura de cesse de défendre son centre Bretagne, notre Centre Bretagne. La grande cause, qu'il défendra toute sa vie, c'est la mise à deux fois deux voies de la RN164, axe majeur pour le désenclavement du cœur de la région, promis par le Général de Gaulle, avec le plan routier breton, lors de son discours à Quimper en 1969. Une promesse, qui aujourd'hui, 50 ans après, n'est toujours pas totalement réalisée. Pourtant, à la fin de l'année 2020, il ne restera plus que 18 km à réaliser. Enfin !!!

- Dans le contrat d'action publique, permettez-moi de m'attarder un peu sur l'article 164 de la loi de finances pour 2020 qui conforte l'accord régional autour d'une expérimentation sur le Pinel breton. Cela peut paraître peu mais c'est pourtant très important. C'est l'illustration de la coproduction de l'action publique en Bretagne quand le Parlement et notre Assemblée régionale avancent, ensemble, pour faire avancer concrètement des accords locaux. Un dispositif Pinel est reconfiguré en fin d'année 2018, au niveau national et dès le début de l'année 2020, il est adapté aux réalités et aux priorités bretonnes. C'est la plus parfaite définition de la différenciation. Et nous devons être collectivement fiers d'y parvenir, pas à pas, et même assez vite !

Nous ne manquerons pas, dans les semaines à venir, dans cette enceinte de débattre d'un futur projet de loi de décentralisation, déconcentration et différenciation. La Bretagne a une forte appétence sur ces sujets, même si elle semble moindre dans d'autres régions de France métropolitaine.

Par le contrat entre État et collectivités, choisissons quelques mesures simples, quelques expérimentations pratiques, mettons-les en œuvre et voyons, chemin faisant, si elles nécessitent des évolutions législatives, réglementaires ou plus simplement des changements de pratiques.

La Bretagne est un laboratoire de l'action publique, grâce à notre volonté commune, et je crois que c'est un creuset des recompositions où le projet l'emporte sur la posture, où les priorités bretonnes sont plus importantes que les aspirations individuelles.

Dans ce contexte, permettez-moi de souligner la mobilisation active, très soutenue des parlementaires bretons, sur tous les sujets qui concernent notre territoire.

Il y aurait quelque injustice à faire porter au Gouvernement et à l'Etat ce qui ne suffirait pas ou n'avancerait pas assez vite et à imputer au seul Conseil Régional ce qui marche.

Ce n'est pas votre pratique, monsieur le Président, et je vous en sais gré !

Ainsi, il est faux de dire que le soutien à l'investissement public baisserait. Ce fut dit ici hier : c'est faux, voilà tout !

Mais peu importe finalement.

Ce qui compte c'est notre capacité collective à porter notre politique ici même mais aussi sur tous les territoires de Bretagne. La majorité est forte et plurielle, forte parce que plurielle.

C'est pourquoi le groupe « La Bretagne en marche » qui va se constituer veut lier sa création à l'acte fondamental que représente le vote du budget que vous proposez, monsieur le Président, avec tous les membres de votre exécutif. Nous le voterons !

Ainsi, votre capacité à rassembler et à fédérer pourra, dans la clarté, donner sa pleine mesure.

Notre groupe sera le fait de conseillers régionaux et de conseillères régionales qui s'inscrivent pleinement dans votre majorité et assurément dans celle du Président de la République, qui soutiennent le gouvernement dont Jean-Yves Le Drian est un des membres les plus éminents.

De la sorte, nous, nous préparons « La Bretagne avec Loïg Chesnais-Girard » !